

# ATTESTATION D'AISANCE AQUATIQUE



TEST PREALABLE A LA PRATIQUE DES ACTIVITES  
AQUATIQUES ET NAUTIQUES

JE SOUSSIGNÉ(E) : .....

TITULAIRE DU TITRE DE MAÎTRE NAGEUR SAUVETEUR (MNS)

TITULAIRE DU BREVET NATIONAL DE SÉCURITÉ ET DE SAUVETAGE  
AQUATIQUE (BNSSA)

TITULAIRE DU BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF (BEES)  
DISCIPLINES : CANOË-KAYAK ET DISCIPLINES ASSOCIÉES, NAGE EN EAU VIVE, VOILE, CANYONISME, SURF  
DE MER ET NATATION

REPRÉSENTANT DES AUTORITÉS DE L'ÉDUCATION NATIONALE DANS  
LE CADRE SCOLAIRE (PROFESSEUR D'EPS)

LIEU D'EXERCICE : .....

ATTESTE QUE L'ENFANT : .....

NÉ(E) LE : ...../...../.....

POSSÈDE LA CAPACITÉ À SE DÉPLACER DANS L'EAU SANS PRÉSENTER DE SIGNE DE  
PANIQUE DANS LE CADRE DU TEST DÉFINI À L'ANNEXE I DE L'ARRÊTÉ DU 25 AVRIL  
2012 PORTANT APPLICATION DE L'ARTICLE R. 227-12 DU CODE DE L'ACTION  
SOCIALE ET DES FAMILLES.

TEST RÉALISÉ :  AVEC BRASSIÈRES  SANS BRASSIÈRES

FAIT À : ....., LE:...../...../20.....

SIGNATURE DE L'EXAMINATEUR ET  
N° DE DIPLÔME :

CACHET DE L'ÉTABLISSEMENT DU  
SIGNATAIRE: